



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Cerema**  
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

**DOSSIER DE PRESSE**



**Journée mondiale  
du RECYCLAGE**

**DES TERRITOIRES QUI SE  
RÉINVENTENT EN RECYCLANT**

# INTRODUCTION

La journée mondiale du recyclage est l'occasion de rappeler que chaque acteur du territoire a un rôle à jouer dans la préservation et l'économie des ressources. Citoyens, élus, aménageurs, professionnels...ont l'opportunité de réinventer, reconstruire, repenser l'avenir des territoires en adoptant des pratiques plus vertueuses.

Le Cerema les accompagne au travers de solutions autour de l'économie circulaire dans la filière BTP, la reconversion des friches et lutte contre l'artificialisation des sols.

**“ Rien ne se perd, rien ne se crée,  
tout se **TRANSFORME** ”**

Antoine LAVOISIER





## LA FILIÈRE BTP

### Premier acteur pour réinventer les territoires par l'économie circulaire

En 2017, la construction a généré environ 224 millions de tonnes de déchets, représentant près de 69% des déchets en France.

L'objectif, inscrit dans la **LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE** d'août 2015 est de valoriser 70% de ces déchets.

Par ailleurs, en 2018, le domaine de la construction a représenté 49% des 787 millions de tonnes de matière consommée. L'enjeu est donc fort d'augmenter l'efficacité de l'utilisation de nos ressources et de diminuer notre impact sur l'environnement.

Les acteurs du BTP s'inscrivent déjà dans une **DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**, qu'il s'agisse d'actions pour prévenir la production de déchets dans le cadre de leurs chantiers, ou en faveur d'une gestion vertueuse des déchets générés conduisant à l'emploi de déchets en substitution de ressources non renouvelables.

## LABEL 2EC : LE PREMIER LABEL POUR RÉDUIRE ET RECYCLER LES DÉCHETS DU BTP

Porté par le Ministère de la transition écologique et piloté par le Cerema, le label 2EC vise à développer et promouvoir l'économie circulaire dans les territoires à travers la **LABELLISATION DE PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT**.

L'objectif de la démarche consiste principalement à réduire et recycler les déchets issus du BTP en incitant les porteurs de projets à s'engager sur des actions de prévention et gestion des déchets de conception et/ou des modalités de valorisation de matériaux alternatifs.

[www.label-2ec.fr](http://www.label-2ec.fr)

Aménageurs public ou privé, donneurs d'ordre du BTP et gestionnaires de réseaux d'infrastructures de transport pourront ainsi revendiquer leur démarche responsable et agir dans le respect de la réglementation.

Il constitue le **PREMIER LABEL DE RÉFÉRENCE** en matière de réduction et recyclage des déchets.



## RE-MED : UN PROJET DE RECHERCHE TRANSMÉDITERRANÉEN POUR FAVORISER L'USAGE DES GRANULATS RECYCLÉS DANS LA CONSTRUCTION DES ROUTES

Le projet RE-MED - *Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée* - vise à expérimenter des procédés de **VALORISATION DES DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION** pour construire ou entretenir les routes.

Il implique des partenaires français, italiens, tunisiens et libanais, le tout coordonné par le Cerema depuis son lancement en octobre 2020.

En plus d'avoir un moindre impact environnemental, les matériaux recyclés **LIMITENT LA CONSOMMATION** de matières premières et permettent de créer des emplois locaux.

**Lien vers l'actu**

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/economie-circulaire-re-med-projet-transmediterraneen>

# FOCUS RÉGLEMENTAIRE

La **responsabilité de la gestion des déchets générés par les chantiers du BTP** est partagée entre les différents acteurs : le producteur des déchets, les détenteurs des déchets, les exploitants d'installations de valorisation ou d'élimination et l'ensemble des utilisateurs.

Le maître d'ouvrage, commanditaire des travaux de BTP, est le producteur des déchets de son chantier, il est donc responsable de leur gestion jusqu'à leur valorisation ou élimination finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers.  
des risques inondations

## DES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES POUR ACCOMPAGNER ET GUIDER LES BONNES PRATIQUES

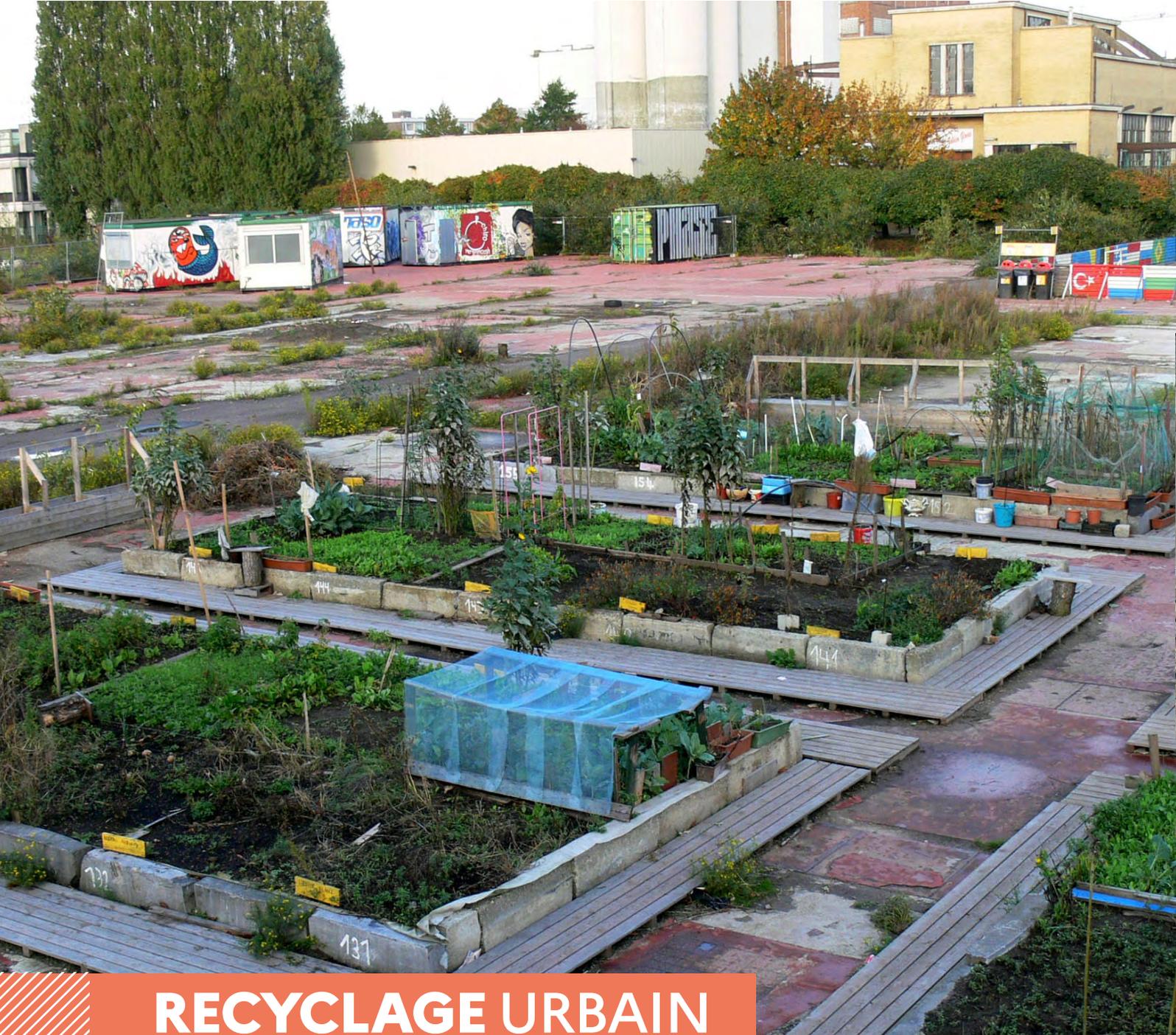


Le Cerema, dans son rôle de passeur de savoir et garant de la doctrine, met à disposition des acteurs du BTP un **RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE**

sur lequel ils peuvent s'appuyer pour verdir leurs pratiques - notamment une série de guides méthodologiques sur l'emploi de matériaux alternatifs en technique routière.

**Consulter la sélection sur la boutique en ligne du Cerema**

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/general?keyword=Acceptabilit%C3%A9+environnementale>



## RECYCLAGE URBAIN

Quand la reconversion des friches offre de nouvelles perspectives pour les territoires

La reconquête des friches constitue un **ENJEU MAJEUR D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES**

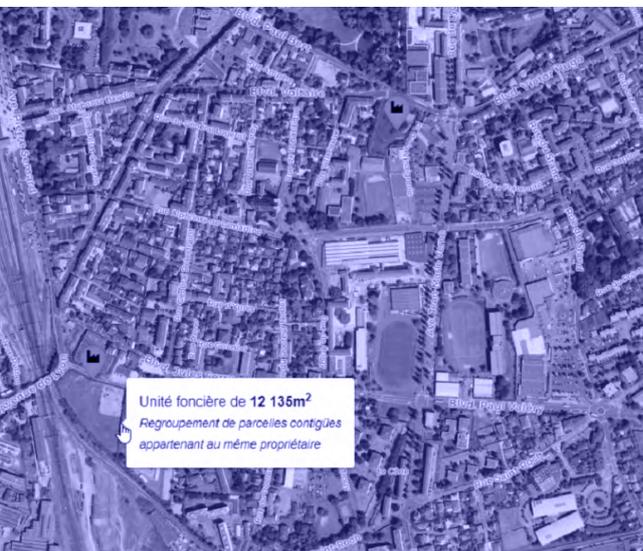
pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En facilitant le repérage des sites et le lancement des projets, les outils Cartofriches et UrbanVitaliz visent à **ENCOURAGER LES COLLECTIVITÉS À RÉUTILISER CE FONCIER.**

**FRANCE RELANCE** : UN COUP DE POUCE DE **300** MILLIONS D'EUROS  
POUR LA RECONVERSION DES FRICHES



**Le Cerema aiguille les collectivités dans leur reconversion avec des outils de connaissance du foncier**



### En savoir plus

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/application-aider-inventaire-national-friches-lancee-version>

## Outil en ligne **CARTOFRICHES**

L'été dernier, le Cerema a développé pour le compte du ministère de la Transition écologique une première version de l'outil en ligne Cartofriches, pour cartographier et fournir une fiche d'identité des friches sur le territoire métropolitain.

Plus de 7000 d'entre elles sont déjà répertoriées à partir des données de l'inventaire national BASOL et d'observatoires locaux. La base est aussi alimentée par les collectivités, comme l'Établissement Public Foncier de Lorraine dont les données sont en cours d'intégration. L'application est en version bêta et sera améliorée au fil des retours utilisateurs.

<https://cartofriches.cerema.fr/cartofriches/>

## Plateforme **URBANVITALIZ**



En parallèle de l'outil Cartofriches, la startup d'État UrbanVitaliz a été lancée fin septembre 2020 en ciblant plus particulièrement les opérations de reconversion des friches «hors viseur», en appui aux collectivités dans les zones détendues.

Ce service permettra de guider les collectivités dans leurs démarches pour lancer les projets de reconversion de friches : accompagner le porteur de projet en clarifiant les étapes de la démarche et en proposant les contacts et outils pertinents ainsi que des pistes de financements en fonction du contexte et de l'usage souhaité du site. Le service UrbanVitaliz est actuellement en construction sur trois territoires test : l'Aveyron, la Somme et les Côtes-d'Armor.

<https://betagouv.github.io/urbanvitaliz/>



### En savoir plus

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/aiguiller-collectivites-reconversion-friches-urbanvitaliz>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Cerema**

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

**CONTACT PRESSE**

Géraldine SQUENEL – Directrice déléguée communication et relations presse – 06 12 73 55 56

Laure BOUREL – Responsable communication Infrastructures – 06 73 661 661

[presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr)

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

 @CeremaCom

 @Cerema